



COMMISSION SPORTIVE

PV N°04 du 12/10/2023

Présents : Jean-Charles Hervy, Gaëtan Lucas, Agnès Grégoire, Christine Jézégou, Patricia Fave, Soizick Huby, François Guégan

En accord avec le bureau, compte tenu des spécificités de gestion liée aux Opens et l'activité de début de saison, les pénalités financières imputées liés à la réception tardive des feuilles de marques, ces dernières ne seront pas facturées aux clubs concernés.

- **Absences de feuilles de marque** : (pénalités financières)

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2
DF3	6	07/10/2023	ABC GUINGAMP 2	YFFINIAC 2

- **Feuilles de marque mal remplies** : (pénalités financières)

La commission observe très régulièrement des irrégularités relatives aux délégués de clubs

Pour faciliter l'accueil et la gestion des équipes et prévenir les risques d'incivilités, nous vous rappelons l'importance que chaque club recevant puisse disposer d'un délégué de club. Nous vous rappelons que dans l'hypothèse d'une saisine de la commission de discipline, le délégué de club sera systématiquement consulté et que l'absence de délégué, entraînera une sanction financière. Il est donc de la responsabilité des dirigeants de notifier ou non le délégué de club.

- **Absence de manager licencié (équipes jeunes)** : (pénalités financières)

Division	N° Renc	Date	Equipe 1	Equipe 2	
U17M	Poule F	7/10/23	BC POMMERET	US YFFINIAC -2 ABC GUINGAMP 2 WEST EMERAUDE 2	US YFFINIAC : Absence de coach

- **Match non joué sans nouvelle date :**

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	
DF2 Poule A	9	01/10/23	AS UZEL 1	BB LANDEHEN	Selon le règlement sportif article 22, La commission sportive se doit de fixer la rencontre sur une date fixée. <u>Le match est à jouer le week-end du 28/29 octobre 2023.</u> Merci de saisir la dérogation dans ce sens

- **Joueurs non qualifiés le jour de la rencontre** (pas surclassé, brûlé,...) : (pénalités financières)

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	
DF3-Poule A	10	08/10/2023	BC BROONS	JS PLOUGUENAST	BC080820 DEVIC Célia joueuse non surclassée

- **Associations sportives hors compétition**

Validation par le bureau directeur que l'équipe D3F – BC Broons – puisse évoluer en championnat hors compétition en première phase de championnat séniors F.

- **Fautes techniques ou disqualifiantes** : (pénalité financière à partir de la 2ème)

Division	N° de renc	Date	Equipe 1	Equipe 2	
PRF	9	07/10/2023	AL PLOUFRAGAN 2	US YFFINIAC 1	US YFFINIAC 1 BOSCHER A. VT982628 1ère FT COACH
DM3	13	08/10/2023	LANNION TREGOR 2	ABC GUINGAMP 2	LANNION TREGOR FERCOQ TOUSSAERT M. VT030333 1ère FT G1
DM3	13	08/10/2023	LANNION TREGOR 2	ABC GUINGAMP 2	ABC GUINGAMP CARNEC A VT986620 1ère FT G1

- **Forfait :**

Division	N° de renc	Date	Equipe 1	Equipe 2	
OPEN U13F		07/10/2023			IE AL ST BRIEUC 2

- **Dérogations :**

Division	N° Renc.	Date	Equipe 1	Equipe 2	
DM3 poul B	18	07/10/2023	BC BROONS	CS MERDRIGNAC	BC BROONS Demande le report au 28/10 Accord des 2 clubs → Accord de la commission
PRF	10	15/10/2023	WEST EMERAUDE	ST BRIEUC ASPTT	ST BRIEUC ASPTT demande le report au 28/10 à 18h30 Accord des 2 clubs → Accord de la commission
DM5 Poule B	8	08/10/2023	BC PLENEE JUGON 2	EB ST BRIEUC 4	EB ST BRIEUC 4 Demande de report au 27/10 à 21 h → Accord de la commission si accord des 2 clubs

- **Recours :**

Division	N°	Date	Equipe	
DF2 poule A	9	01/10/2023	AS UZEL 1	Demande l'annulation de la pénalité feuille de match manquante → annulation de la pénalité
DF2 poule A	2	24/09/2023	ENT LAMBALLE BREHAND 1	Demande l'annulation de la pénalité financière pour feuille mal remplie → annulation de la pénalité
U15M et U15F		05/10/2023	TREGUEUX LANGUEUX BASKET ARMOR 22	Demande l'annulation pour absence des feuilles de match → annulation des pénalités

- **COUPES DEPARTEMENTALES :**

Pour faire suite aux remontées de certaines associations sportives lors de la réunion des dirigeants et la possible défaillance informatique au moment de l'enregistrement des inscriptions, les élus du Comité ont pris l'initiative de procéder à un nouveau tirage de coupe pour faciliter la participation du plus grand nombre.

Vous trouverez ci-dessous la liste des équipes jusqu'alors engagées.

Si vous souhaitez inscrire une équipe (non prise en compte dans la liste) ou une nouvelle équipe en coupe, merci de compléter le formulaire en ligne.

Si vous n'avez pas de modifications à apporter, vous n'avez aucune action à faire, vos équipes sont bien prises en compte.

Nous vous demandons de bien vouloir compléter le formulaire pour Jeudi 19 octobre 12h00, délai de rigueur.

Liste des équipes masculines :

ABC GUINGAMP PRM	BC POMMERET DM2
US YFFINIAC 1 PRM	ASPTT SAINT BRIEUC DM2
TLBA 22 2 PRM	PLAINTEL SP DM4
EN CTC ALP ALSB PRM	BC PLENEE JUGON DM2
WEST EMERAUDE BASKET 1 PRM	GUERLEDAN BASKET CLUB DM3
BB PORDIC 1 PRM	DINAN BS DM2
MJC QUINTIN DM4	US YFFINIAC 2 DM2
AS UZEL DM2	TREGASTEL OS DM3
CS MERDRIGNAC DM3	BC LAMBALLE DM 3
LANDEHEN BB DM3	AL LOUDEAC DM2

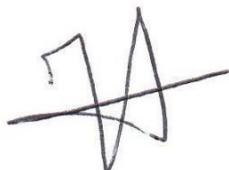
Liste des équipes féminines :

AL PLOUFRAGAN 2 PRF	AS UZEL 1 DF2
TLBA 22 3 PRF	AS UZEL 2 DF2
ST BRIEUC ASPTT PRF	CS MERDRIGNAC DF3
US YFFINIAC 1 PRF	BB PORDIC DF2
ABC GUINGAMP 1 PRF	LANDEHEN BB DF2
WEST EMERAUDE BASKET 1 PRF	US PLESSALA DF2
US YFFINIAC 2 DF3	ENT LAMBALLE BREHAND 1 DF2
BC POMMERET DF3	ENT LAMBALLE BREHAND 2 DF3
DINAN BS DF2	VIG PLEMET DF2
MJC QUINTIN DF2	

PROCHAINE RÉUNION DE LA COMMISSION :

19/10/2023

Le Secrétaire Général
Christophe HOUVRARD



Le Président de la Commission
Jean-Charles HERVY

